



## Procès-verbal

### Bureau de Direction / Commission des finances

---

<b>Réunion du :</b>	14 avril 2025 à 18h00
<b>A :</b>	Visioconférence
<b>Présidence :</b>	M. Daniel ROLET.
<b>Présents :</b>	Madame Michelle GUERRA BORGES Messieurs Didier BONTEMPS, Raphaël GERALDES, Jean Luc JOUFFROY, Kamel KHELLADI, Daniel MAILLARD, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Philippe SURDOL (en visioconférence).
<b>Invité :</b>	Monsieur Yannick DESGRANGES.
<b>Excusé :</b>	Monsieur Jean-Claude BUESSARD.
<b>Assiste :</b>	Monsieur Jérôme POBELLE.

---

Les membres du bureau et de la commission des finances souhaitent un prompt rétablissement à leur collègue Jean-Pierre CRETENET, récemment hospitalisé.

Les membres du bureau et de la commission des finances souhaitent un prompt rétablissement à Hervé ROBERT, membre de commission, récemment hospitalisé.

Le District présente ses sincères condoléances aux Familles de Jules et Leny, suite à leur départ tragique, ainsi qu'aux Clubs concernés.

Le District présente ses sincères condoléances à Florence GUILLEMIN et sa famille, suite au décès subite de la petite sœur de Florence.

#### • 1/ CSE

Lors du séminaire des Directeurs de District, à la FFF, une information importante a été donnée concernant les CSE.

En effet, il est prévu que le nombre d'élu du District ne peut pas être supérieur au nombre d'élus salariés.

Aussi, il est proposé au bureau qu'Yves MUTTI, devienne suppléant de Daniel ROLET.

**Vote pour** : 10  
**Vote contre** : 0  
**Abstention** : 0

**Les membres du bureau / finances valident la nomination de Monsieur Yves MUTTI en tant que suppléant de Monsieur Daniel ROLET, dans le cadre du CSE.**

#### • 2/ Financement ETR

Les incertitudes concernant l'ETR nous demandent la plus grande prudence. En effet, le montant versé par le district était atténué par une subvention exceptionnelle (dû au départ de la CTD PPF) de 20 000€.

Cette aide est incertaine pour la saison 2024-2025, mais de surcroit ne nous sera plus attribuée en 2025-2026.

Daniel ROLET, apporte plusieurs informations, et toutes les explications nécessaires à leur bonne compréhension.

La finalité est la perte envisagée de 20.000 euros pour le District, face à un coût qui pourrait être de 60.000 euros pour l'ETR en 2025 / 2026.

Mais il est bien précisé par Daniel ROLET, que les tractations sur le nouvel accord de coopération territoriale entre les 7 districts et la Ligue, sur une durée de 4 ans, sont en cours et qu'actuellement il en résulte beaucoup d'inconnues.

### • **3/ Poste de CTDA**

Le recrutement d'un Conseiller Technique Départemental en Arbitrage fait partie du projet 2024 / 2028 de l'équipe du Comité de Direction élue en septembre au sein du District.

21.000 euros de subvention fédérale pour le poste ont été confirmés par le COMEX.

Nous pouvons aussi déposer un dossier de demande d'aide ANS, qui peut permettre d'obtenir 12.000 euros / an sur 3 ans. En outre, il semble que nos chances soient réduites sur ce dossier étant donné l'aide fédérale dont nous bénéficions.

Nous pouvons aussi déposer une demande d'aide auprès du Conseil Régional. Cette aide, si elle est obtenue, est de 7.000 euros, la première année uniquement (début de contrat).

Un vote est proposé suite à la présentation du financement de ce poste, qui était non connue jusqu'à ce jour, la décision du Comex datant de mars 2025 pour l'attribution d'une aide pérenne.

**Vote pour** : 8

**Vote contre** : 2

**Abstention** : 0

***Les membres du bureau / finances valident la mise en place d'un poste de CTDA, en confirmation de la décision du Comité de Direction en date du 10 mars 2025.***

### • **4/ Apprenti / Recrutement**

Le recrutement d'un apprenti BEF / BMF a été lancé. Cet apprenti sera, comme depuis plusieurs années, chargé de la gestion de la Section Sportive Féminine du Collège Victor Hugo à Besançon.

Il avait été envisagé une éventuelle pérennisation du poste, avec un poste partagé, mais les coûts sont beaucoup trop élevés.

Jean-Luc JOUFFROY et Gaëtan HENRIOT ont la charge du suivi des candidatures.

### • **7/ Relevés clubs**

Un point de situation est dressé concernant les relevés clubs non réglés du 31/12/2024, avec les situations de chacun.

Il est décidé de l'envoi de deux lettres recommandées, en application de l'article 21 du Règlement Intérieur du District.

### • **10/ Question diverses**

#### *10/2. Fermeture automatique établissement Besançon*

Pour des raisons de sécurité, il est envisagé la mise en place d'un digicode pour la porte d'entrée de l'établissement de Besançon.

Une demande de devis a été réalisée, avec deux types d'appareil.

- un est relié dans les bureaux avec un simple bouton d'ouverture, 933,60 euros
- l'autre possède une vision avec caméra, 2233,20 euros

**Vote pour** : **unanimité**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Les membres du bureau / finances décident de la commande d'un digicode avec caméra pour l'établissement de Besançon.**

Il est à noter que le système d'Arbouans montrant des défaillances, une étude va être menée sur le même principe.

*10/3. Ordinateur*

Comme décidé lors de la dernière commission des finances, un des ordinateurs de salarié va être changé.

**Le Président**

**Daniel ROLET**

**Le Secrétaire Général**

**Philippe SURDOL**

**Le Directeur Administratif**

**Jérôme POBELLE**